

OPTION COMPLEMENT EN MAINTENANCE D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES (7^{ème}) 7 PA

DEGRE 3^{ème} degré Professionnel (Complémentaire)

PRE-REQUIS ESSENTIELS

- Un minimum d'acquis en électricité et en mécanique
- Avoir le sens de la responsabilité, de la qualité, de la rigueur, du soin, de la justesse et surtout de la motivation

ORIGINES LOGIQUES AU 3^o DEGRE

6 P « Electricien(ne) installateur(trice) industriel(le) » avec CQ6
 6 P « Electricien(ne) installateur(trice) en résidentiel » avec CQ6
 6 P « Mécanicien(ne) d'entretien » avec CQ6
 6 TQ « Electricien(ne) - Automaticien(ne) » avec CQ6
 6 TQ « Mécanicien(ne) - Automaticien(ne) » avec CQ6
 6TQ « Technicien(ne) du froid » avec CQ6
 6TQ « Technicien(ne) en équipements thermiques » avec CQ6
 6TQ « Technicien(ne) en électronique » avec CQ6

GRILLE HORAIRE	Formation commune		<i>en 7^{ème}</i>	
		Education physique	2	
		Français	4	
		Mathématiques	2	
		Religion catholique	2	
		Formation sociale et économique	2	
		Formation scientifique	2	
	Option			
		Electricité appliquée et/ou mécanique appliquée	6	
		Travaux Pratiques électricité	6	
		Travaux Pratiques mécanique	6	
	Gestion			
		Connaissances de gestion de base	4	

DESCRIPTION DU METIER ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'élève sortant d'une 7PB Complément en maintenance d'équipements techniques sera, suivant les consignes, à même de :

- de respecter les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement,
- de maintenir en bon état de fonctionnement les installations industrielles,
- de réaliser des travaux d'installation, lors d'une modification ou d'une amélioration, comportant des composants mécaniques, électriques, électroniques, pneumatiques, hydrauliques,
- d'assurer la maintenance préventive et/ou corrective,
- de diagnostiquer, de localiser une panne et de dépanner,
- d'assister ou de réaliser le redémarrage des installations.

Parmi les domaines possibles, citons : les fabrications métalliques, mécaniques, les petites entreprises de génie civil, les petites entreprises agricoles,...

REMARQUES PARTICULIERES

Pour compléter la formation :

- un stage en entreprise de quatre semaines,

Au terme de sa formation, l'élève obtient le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS), l'attestation de compétences complémentaire au certificat de qualification, le certificat de connaissance de gestion de base et a la possibilité d'obtenir le certificat de sécurité VCA.